

Les économistes et le pouvoir

confluences.fr/2020/03/economistes-pouvoir-fiscalite-social

Guillaume Allègre

2 mars
2020

Trois économistes, Philippe Aghion, Gilbert Cette, et Elie Cohen (ACC), connus pour leur proximité avec Emmanuel Macron, ont récemment publié une tribune dans les Echos reprochant à l'OFCE et à l'IPP d'avoir, par leurs travaux, accrédité la thèse « Macron, président des riches ». Les économistes des deux instituts y sont présentés comme des « experts orientés ». Les instituts s'exposeraient au commentaire « que l'on renonce à faire un travail d'économiste pour lui substituer un travail politique ».

Dans un manuel qui a longtemps fait référence, le prix Nobel Paul Samuelson définissait l'économie ainsi : « L'économie est l'étude de la façon dont les hommes et la société choisissent, avec ou sans recours à la monnaie, d'employer des ressources productives rares qui sont susceptibles d'emplois alternatifs pour produire divers biens et services, et les distribuer en vue de la consommation, présente ou future, des différents individus et groupes qui constituent la société ». Si la politique désigne ce qui est relatif à l'organisation de la cité, alors on peut dire que l'économie est une science politique.

Tous les économistes font de la politique

Dès lors, tous les économistes, qu'ils le sachent ou non, qu'ils le nient ou le dénie, font de la politique. Ils commencent d'ailleurs à faire de la politique en choisissant leur objet de recherche, par exemple la croissance ou les inégalités. Si vous choisissez comme objet de recherche la croissance, c'est probablement dans le but de l'accroître. Si vous choisissez les inégalités, c'est dans le but de les réduire. L'économiste est par nature orienté : il cherche à améliorer le bien-être social (augmenter la croissance, réduire les inégalités, réduire les pollutions...). Evidemment, avant de donner des recommandations de politiques publiques, il y a un travail de description, de théorisation et de modélisation : l'économiste n'est pas nécessairement un conseiller du prince !

Dans les faits, dans sa dernière étude, l'OFCE montre que l'effet cumulé des mesures sociales et fiscales prises entre 2018 et 2020 est une baisse de niveau de vie de 240 euros pour les 5% les plus pauvres et une hausse du niveau de vie de 2 905 euros pour les 5% les plus riches. La hausse pour les plus aisés provient des mesures prises sur la fiscalité du capital (suppression de l'ISF, réforme du prélèvement forfaitaire unique). Ce type d'études demande un travail important : il faut modéliser l'impact sur le niveau de vie des ménages de l'ensemble des réformes sociales et fiscales. Elle n'est possible que grâce à la disponibilité (récente) des Enquêtes revenus fiscaux et sociaux – qui s'appuient sur les déclarations fiscales des ménages – et grâce également au modèle de micro-simulation Ines développé par l'INSEE et la DARES et mis à jour annuellement. L'IPP a son propre modèle et les résultats des deux instituts diffèrent un peu mais sont proches. La reproduction des résultats, en utilisant deux modèles différents avec des hypothèses

différentes, donne aux travaux des deux instituts un caractère scientifique (NB : le critère de reproductibilité est une des conditions sur lesquelles le philosophe Karl Popper distingue le caractère scientifique d'une étude).

La théorie du ruissellement attend toujours une validation scientifique

Comme l'indique l'étude de l'OFCE, le gain de niveau de vie pour les plus aisés est un gain à court terme : l'étude est statique, c'est-à-dire qu'elle ne tient pas en compte les changements de comportement éventuels. Selon ACC, l'implication en matière de politique économique est limitée : « une baisse de la fiscalité du capital peut stimuler l'activité des entreprises, susciter des créations d'emplois, stimuler des entrées de capitaux, réduire l'exode fiscal, augmenter l'appétence à innover, et en conséquence avoir des effets positifs sur la croissance et la mobilité sociale ».

Il y a ici un dialogue de sourds dû à une différence d'objet de recherche : l'étude de l'OFCE souligne les inégalités engendrées par les réformes sociales et fiscales et ACC répondent croissance ! Une question de recherche intéressante serait de savoir si les effets dynamiques auraient un impact paradoxal sur les inégalités : est-ce que donner aux riches profite *in fine* aux pauvres ? C'est la fameuse théorie du ruissellement, qui apparaît en filigrane dans la tribune d'ACC : les pays nordiques n'ont-ils pas à la fois une faible fiscalité sur le capital et de faibles inégalités ? Evidemment, corrélation ne vaut pas causalité et la théorie du ruissellement attend toujours une validation scientifique. On peut tout de même dire que, suite aux réformes fiscales menées au début des années 1990 en Suède, les inégalités ont beaucoup augmenté : si elles restent relativement faibles aujourd'hui, c'est qu'elles partaient de très bas.

Il s'avère que personne ne sait calculer l'impact de l'ensemble des mesures sociales et fiscales sur le niveau de vie par décile des ménages en analyse dynamique, c'est-à-dire en tenant compte des changements de comportement. Faut-il rester muet pour autant, ou publier ce que l'on sait ? Peut-être y-a-t-il un impact de la baisse de la fiscalité du capital sur la croissance, mais ce n'est pas l'objet des études de l'OFCE et de l'IPP. Tout laisse à penser que l'effet sur les inégalités serait de deuxième ordre. Si ACC trouvent que c'est insuffisant, ils peuvent proposer un modèle dynamique et s'appuyer sur les données redistributives statiques de l'OFCE et de l'IPP. La science économique gagnerait à plus de collaborations plutôt qu'à une guerre de chapelle qui, espérons-le, n'est pas motivée par des considérations politiciennes.